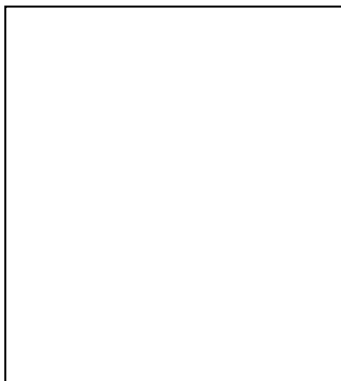




« AEA »

III-10

- C.0 - D -

Nom : VIERNE

Prénom : Marcel

Date naissance : 10 février 1921

Lieu de naissance : St Jean-de-Muzols (07300) ou Lamastre (07270).

N° Matricule à Flossenbürg : 676

ituation familiale avant l'arrestation : célibataire.

Situation professionnelle : vigneron.

Domicile en France : St-Jean-de-Muzols (07300), qu'il quitte le 29 mars 1943.

Domicile en Allemagne : Braunau-am-Inn (Autriche), Neudorf-am-Leitha (Aut) près de Wiener-Neustadt.

ARRESTATION : STO. Arrêté le 29 août 1943 à Neudorf-am-Leitha sur le territoire du III^{ème} Reich.

Circonstances d'arrestation : lettre à ses parents saisie sur un camarade, même affaire que Paul Felix. Attestation de Henry Chifflet (camarade STO de St-Jean-de-Muzols) : témoin de l'arrestation par la Gestapo de Marcel Vierne et Paul Felix à la suite d'une lettre écrite à leurs parents dans laquelle ils exprimaient leur indignation d'être traités sans le moindre ménagement. Chifflet précise dans une lettre du 11/07/1957 : "Début avril 1943, en qualité de S.T.O., Marcel Vierne, Paul Felix de Tournon, et Raymond Crouzet de St-Péray, ainsi que moi-même, avons été dirigés sur Braunau am Inn en Autriche, notre premier camp d'infortune. Fin juin ou début juillet 1943, notre camarade Raymond Crouzet décida de repartir en France, emportant avec lui deux lettres écrites par Paul et Marcel, à l'intention de leurs parents, mentionnant leur indignation sur notre captivité en Allemagne. Personnellement, je n'avais remis à notre ami Crouzet que l'adresse de mes parents, en le priant de leur rendre visite. Comme notre ami Crouzet s'est fait arrêter à proximité de la frontière, ainsi que nous avons pu l'apprendre par une lettre d'un marseillais qui faisait le voyage en sa compagnie, les deux lettres en question ont été saisies par la Gestapo. Fin juillet 1943, mes camarades Marcel Vierne, Paul, Felix et moi-même avons été transférés à Neudorf am Leitha. C'est dans ce petit village, sur notre chantier de travail, que les policiers (S.A.) sont venus les arrêter courant août 1943".

Lieux d'emprisonnement : Incarcéré à la prison de Linz.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Interné à Flossenbürg le 27 décembre 1943.

Date et conditions du décès : Décédé le 20 août 1944 à Flossenbürg.

Autres informations et sources :

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :